



ASSOCIATION FRANCE INITIATIVE JUSTICE

2022

En hommage à tous les enfants qui ont subi des abus

- SOMMAIRE -

1 – Préambule	Page 3
2 – Colloque à Paris	Page 4
3 – Participants	Page 4
4 – Programme	Pages 5 et 6
5 – Campagne Initiative Justice	Page 7
6 – Flyer	Page 8
7 – Carton d'invitation	Page 9

- . [Dossier Association France Initiative Justice](#)
- . [Site Association France Initiative Justice-Initiative](#)
- . [Site Fédération des Enfants Déracinés des DROM](#)
- . [Site Fondation Suisse Guido FLURI](#)
- . [Dossier pièce de théâtre Goyav de Frans](#)



Il s'agit d'examiner le passé, mais surtout d'avoir un effet sur demain

1 - PRÉAMBULE

À l'invitation de la Fondation Guido FLURI⁽¹⁾ - Justice-Initiative (Suisse) qui lutte contre la maltraitance des enfants et vise une réparation à l'échelle européenne, nous avons décidé de rejoindre ce combat humain à grande échelle. La fondation Guido FLURI a son siège en Suisse. Elle est actuellement active au travers de « représentations » dans une quinzaine de pays européens. En tant qu'organisation à but non lucratif sans contribution gouvernementale, Initiative-Justice s'appuie sur des partenaires solides et efficaces.

Dans le but de travailler avec diverses associations qui luttent contre les abus envers les enfants, nous avons donc créé l'ASSOCIATION INITIATIVE JUSTICE FRANCE. C'est un défi passionnant pour rejoindre le projet européen Justice-Initiative lancé par la Fondation Guido FLURI.

Les valeurs sur lesquelles l'Europe est fondée sont le respect de la dignité humaine, la liberté et l'égalité, l'État de droit et le respect des droits de l'homme.

Ces valeurs fondamentales de l'Europe ne sont pas effectives pour des centaines de milliers d'enfants et de jeunes en Europe, leurs droits et leur dignité humaine ont été gravement bafoués par le passé comme au présent.

Ces violations se sont produites de diverses manières, notamment sous la forme d'abus sexuels sur des enfants, de mauvais traitements, en particulier dans les institutions, et d'adoptions forcées.

Des dizaines de milliers de victimes de cette époque vivent parmi nous. Aujourd'hui encore, ces victimes souffrent de l'injustice et des conséquences des sévices qui leur ont été infligés. Beaucoup sont psychologiquement meurtris et vivent dans la pauvreté en raison de l'expérience de la violence. Dans quelques pays d'Europe, des efforts ont été faits pour réparer les souffrances. Dans la plupart des pays tels que la France, aucune reconnaissance n'a eu lieu à ce jour, malgré quelques avancées positives.

Cette situation est inacceptable pour l'Europe en tant que communauté de valeurs et doit être corrigée maintenant. Les victimes doivent recevoir justice de leur vivant. Dans ce contexte, des groupes de victimes, des universitaires et des ONG de toute l'Europe ont uni leurs forces pour formuler une initiative politique commune. Il s'agit d'examiner le passé, mais surtout d'avoir un effet sur l'avenir.

2 – COLLOQUE À PARIS - entrée gratuite -

Date : samedi 03 septembre 2022

Lieu : Auditorium Hôtel de Ville de Paris

Adresse : 05 rue Lobau – 75004 PARIS

Horaire : de 9 h 00 à 18 h 30

Proposée par :

- l'Association France Initiative Justice :
 - . Laurent SERMET, professeur d'université
 - . Élisabeth RABESANDRATANA, avocate
 - . Leur équipe : Valérie ANDANSON, Sylviane PAULINET, Jean-Lucien HERRY, Jean-Claude GIANNOTTA
- la Fédération des Enfants Déracinés des DROM, Jean-Thierry CHEYROUX, président
- la Fondation Suisse Guido FLURI Stiftung

3 – PARTICIPANTS :

- Associations concernées luttant contre les abus envers les enfants
- Organisations Non Gouvernementales (ONG)
- Personnalités invitées
- Différents pays d'Europe
- Tout public – nombre de participants attendus : 185 personnes

Contacts

A.F.I.J.

ASSOCIATION FRANCE

INITIATIVE JUSTICE

63 rue des Agaves

La Plaine Saint-Paul

97411 SAINT-PAUL

initiative.j@yahoo.com

Tél : +33 6 44 81 25 72

4 – PROGRAMME

Échanges autour des questions suivantes :

- . 1 – dans quelles mesures punit-on celui ou celle qui est vu comme inattaquable : le prêtre, le médecin, l'éducateur sportif, l'enseignant, l'éducateur en institutions d'accueil, le parent ... ? La « révolution de l'autorité » a-t-elle eu lieu dans votre pays ?
- . 2 – dans quelle mesure peut-on exposer l'enfant au procès pénal ?
- . 3 – y-a-t-il des mesures alternatives institutionnelles et non institutionnelles pour éviter de détruire la structure familiale, l'environnement affectif et social l'enfant ?

Débats avec deux autres associations françaises et une autre association européenne sur scène : 30 minutes - Débats dans la salle : 30 minutes

13 h 00 – 14 h 30 : Pause déjeuner

14 h 30 – 15 h 50: Thématique 3 – Réparer, soigner, panser, guérir ?

Modérateurs : . Jean-Claude GIANNOTTA, Ingénieur, membre de l'A.F.I.J.
. Sylviane PAULINET, précédemment en charge au Ministère des Outre-mer des Réunionnais dits de la Creuse, membre de l'A.F.I.J.

- . 1 – dans quelle mesure, dans votre pays, organise-t-on les conditions de la guérison, voire la prévention, la réconciliation par le pardon de la victime et les excuses de l'abuseur ? Est-ce une relation possible, souhaitable, occasionnelle ?
- . 2 – dans quelle mesure, dans votre pays, organise-t-on un soutien psychologique au profit des victimes voire des abuseurs ?
- . 3 – dans quelle mesure, dans votre pays, organise-t-on un soutien par des processus de mémoire, d'appui sociétal, d'indemnisation ?

Débats avec deux autres associations françaises et une autre association européenne sur scène : 30 minutes – Débats dans la salle : 30 minutes

15 h 45 – 16 h 00 : Pause

16 h 00 – 16 h 25 : Conclusions . Maitre Élisabeth RABESANDRATANA
. Monsieur Laurent SERMET

16 h 25 – 16 h 30 : Clôture officielle

16 h 25 – 16 h 40 . Mme George PAU LANGEVIN, adjointe auprès de la défenseuse des droits



- Programme -

Colloque Européen

Samedi 03 septembre 2022

**Lutter contre les abus
envers les enfants**



Hôtel de Ville de Paris – 05 rue Lobau (75004)

Organisé et financé par :

La Fondation Suisse Guido FLURI

L'Association France Initiative Justice

Entrée gratuite



outremers 360°
By Luc Laveufère



08 h 30 : Accueil des participants

09 h 00 : Introduction à la journée d'échanges entre associations françaises et européennes en soutien au mouvement Initiative Justice

09 h 00 – 09 h 10 :

- . Maître Élisabeth RABESANDRATANA
Présidente de l'Association France Initiative Justice

09 h 10 – 09 h 30 : Prise de parole des personnalités

- . M. Jacques MARTIAL, représentant Madame la Maire de Paris
- . M. Jean-Laurent LASTELLE, représentant le Ministre des Outre-mer
- . M. Guido FLURI, Fondation Guido FLURI à l'origine du mouvement Européen Initiative Justice

09 h 30 – 09 h 50 : Présentation du cadre et des objectifs de la journée

- . Maître Élisabeth RABESANDRATANA, Présidente de l'A.F.I.J.
- . M. Laurent SERMET, Professeur d'Université, Vice-Président de l'A.F.I.J.

09 h 50 – 10 h 05 : Pause

Associations invitées à témoigner sur scène à raison de trois associations par thématique (deux associations françaises / une association européenne)

Associations françaises	Associations européennes rattachées au réseau Initiative Justice
<ul style="list-style-type: none">. Communiquer pour vivre. Thermouthis. Parents en détresse. IAM. Innocence en danger. FEDD	<ul style="list-style-type: none">. IAC / Hub Portugal. « Afstammingscentrum » (le centre de filiation / Hub Belgique) / Ankie. Association Infancia Robada / Hub Espagne / Anna

Toutes les associations prendront part aux échanges dans la partie débat au sein de chaque thématique

10 h 05 – 11 h 25 : Thématique 1

La preuve des abus d'enfants dans et hors de la protection parentale

- Modérateurs :
- . Pierre VERDIER, avocat spécialiste de la protection de l'enfance
 - . Anne DAVID, chargée de recrutement, transplantée à l'âge de 18 mois en France métropolitaine

Échanges autour des questions suivantes :

- 1 - afin de construire une notion européenne commune des abus envers les enfants, pouvez-vous donner des éléments de définition ressortant de votre pays : abus physiques, psychiques, sexuels, culturels, institutionnels... Quelle est la place faite à la notion d'abus par une personne d'autorité ?
- 2 – comment, dans votre pays, le droit à la parole de l'enfant en justice et en dehors de la justice est-il reconnu ? Donner des illustrations
- 3 - concrètement comment sont, dans votre pays, établis les abus individuels et quelle place est faite à la notion émergente d'abus systémiques et structurels ?

Débats avec les deux associations françaises et l'association européenne sur scène : 30 minutes

Débat avec la salle : 30 minutes

11 h 25 – 11 h 40 : Pause

11 h 40 – 13 h 00 : Thématique 2

Répondre et traiter au pénal les abus d'enfants

- Modérateurs :
- . Stefania CATALETA (Amnesty International section enfance en Italie)
 - . Marc MAKPAWO, avocat à La Rochelle



Campagne Initiative Justice en France

Principaux objectifs	Cibles	Moyens
<p>Objectif 1 : prise de conscience</p> <ul style="list-style-type: none"> . Appréhender et faire reconnaître les différentes facettes des abus subis par les enfants 	<p>Cibles de l'objectif 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Rassembler toutes les associations en France et en Europe concernées par les abus subis par les enfants 	<p>Moyens de l'objectif 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Colloque du 3 septembre . Exposition photographies de la honte . Lancer une campagne de sensibilisation et de soutien par des signatures
<p>Objectif 2 : traduire la prise en charge des abus dans les pratiques institutionnelles et les lois</p> <ul style="list-style-type: none"> . Légitimer et légaliser les réparations financières . Obtenir des excuses publiques du gouvernement en cas d'abus massifs et systémiques . Mettre en place des réparations mémorielles 	<p>Cibles de l'objectif 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Faire des propositions au gouvernement visant à améliorer changer, densifier les lois sur la base d'un droit européen commun 	<p>Moyens de l'objectif 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Motion citoyenne de Paris . Ré-appréhender la notion d'intérêt supérieur de l'enfant / bien-être de l'enfant . Mettre en place une commission nationale pour réparer en cas d'abus massifs et systémiques
<p>Objectif 3 : prévenir les abus subis par les enfants</p> <ul style="list-style-type: none"> . Organiser des mécanismes robustes de prévention : situation à risques / prises en charge 	<p>Cibles de l'objectif 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Revoir l'ensemble des modes d'organisation et de fonctionnement de services de la protection de l'enfance 	<p>Moyens de l'objectif 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Mettre en place un système d'observatoire (délégués des défenseurs des droits ayant accès direct à l'enfant) . Légitimer et légaliser la place des familles, des associations reconnues dans les dispositifs de la protection de l'enfance . Mettre en place une commission nationale pour instruire les modes d'organisation et de fonctionnement de services de protection de l'enfance

Afin de lutter
contre les
abus
envers les
enfants



Auditorium Hôtel de Ville de
Paris - 05 rue Lobau (75004)

Samedi 03 septembre 2022
de 09 h 00 à 18 h 00

COLLOQUE EUROPÉEN

Entrée
gratuite



Proposé par
l'Association France Initiative Justice

Laurent SERMET, professeur d'université
Élisabeth RABESANDRATANA, avocate
et leur équipe

En collaboration avec la fondation Suisse
Guido FLURI et différents pays d'Europe

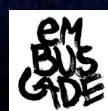
Vente de livres en présence de leurs auteurs
(paiement par chèque ou en espèces)

Journée clôturée par un évènement culturel :
Extrait de la pièce de théâtre de la troupe
"Embuscade"



Avec la participation de :

Organisé et financé par :



zoom



Guido Fluri Stiftung



Colloque à l'Hôtel de Ville de Paris

L'Association France Initiative Justice
en collaboration avec la

Fondation Suisse Guido Fluri Stiftung
La Fédération des Enfants Déracinés des Drom

Organise un colloque européen
autour des abus envers les enfants

INVITATION

Afin de lutter contre les abus envers les enfants

Auditorium Hôtel de Ville de Paris - 05 rue Lobau (75004)

Samedi 03 septembre 2022 de 09 h 00 à 18 h 00

COLLOQUE EUROPÉEN Entrée gratuite

Proposé par l'Association France Initiative Justice
Laurent SERMET, professeur d'université
Élisabeth RABESANDRATANA, avocate et leur équipe

En collaboration avec la fondation Suisse Guido FLURI et différents pays d'Europe

Vente de livres en présence de leurs auteurs (paiement par chèque ou en espèces)

Journée clôturée par un événement culturel :
Extrait de la pièce de théâtre de la troupe "Embuscade"

Avec la participation de :

Organisé et financé par :



La présidente Élisabeth RABESANDRATANA
Le Vice-Président Laurent SERMET, leur équipe

vous invitent à un événement exceptionnel
- à l'Hôtel de Ville de Paris, 05 rue Lobau 75004 -
samedi 03 septembre 2022 à partir de 09 h 00

Au programme : colloque européen « Lutter contre les abus envers les enfants »
Extrait d'une pièce de théâtre « Goyav de Frans' - histoire sortie de sous le tapis »
Histoire des enfants Réunionnais exilés de 1962 à 1984
jouée par la troupe « Embuscade »

Votre présence nous honorerait

« Il s'agit d'examiner le passé mais surtout d'avoir un effet sur demain »

Nous serions ravis de vous compter parmi nos invités de marque afin de partager ce moment fort avec nous Vous pouvez envoyer votre réponse à initiative.j@yahoo.com ou appeler le + 33 6 44 81 25 72



Guido Fluri Stiftung



zoom

outremers 360°
By Les Laveuses